

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE
DE COMTÉ (MRC) DE L'ÉRABLE

IMMEUBLE VENDU

(Articles 1041 du *Code municipal du Québec* et 522 de la *Loi sur les Cités et villes*)

AVIS PUBLIC

Je, soussigné, Rick Lavergne, secrétaire-trésorier de la Municipalité régionale de comté de L'Érable, ayant son domicile professionnel à Plessisville, donne le présent avis.

Conformément à l'article 1041 du *Code municipal du Québec*, prenez avis que l'immeuble ci-après désigné a été **vendu à l'enchère publique**, conformément aux dispositions des articles 1013 et suivants du *Code municipal du Québec* et 513 et suivants de la *Loi sur les Cités et villes*, au bureau de la Municipalité régionale de comté de L'Érable, 1783 avenue St-Édouard, Plessisville, Québec, le mercredi 6 juin 2018, à dix heures (10 h) de l'avant-midi, pour défaut de paiement des taxes municipales et scolaires ou autres impositions dues sur ces immeubles, comprenant les intérêts, plus les frais encourus.

IMMEUBLE VENDU

Lot numéro **4 016 577**

Ancien propriétaire

Nom : LUC BOISSONNEAULT

Mode d'acquisition : VENTE

Numéro d'inscription de son titre de propriété : 332542

Numéro de matricule de l'immeuble

32045-1025-96-8300

Désignation de l'immeuble vendu

Un terrain ou emplacement situé en la Municipalité de la Paroisse de Plessisville connu et désigné comme étant le lot **QUATRE MILLIONS SEIZE MILLE CINQ CENT SOIXANTE-DIX-SEPT (4 016 577) du Cadastre du Québec**, circonscription foncière d'Arthabaska.

Adresse : Rang du Golf, Paroisse de Plessisville, sans numéro civique ni code postal.

Ledit immeuble bénéficie d'une servitude de passage créée dans l'acte de correction intervenu entre André Gagnon et Léopold Gagnon, reçu devant Me Jean Gagné, notaire, le vingt-trois (23) mars mille neuf cent soixante-dix-huit (1978) et publié au bureau de la circonscription foncière de Mégantic, le 28 mars 1978, sous le numéro 134 363.

Cet immeuble bénéficie également d'une servitude de passage consentie par Léopold Gagnon à Luc Boissonneault, aux termes de l'acte reçu devant Me Jean Gagné, notaire, le vingt-neuf (29) décembre, mille neuf cent quatre-vingt-quatorze (1994) et publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière d'Arthabaska, le 19 janvier 1995, sous le numéro 332 542.

J'ai adjudgé pour défaut de paiement de l'impôt foncier cet immeuble à **ALEXANDRE GUIMOND**, demeurant au 420, rang 8, Lyster (Québec) G0S 1V0 comme étant le plus haut enchérisseur au montant de MILLE CINQ CENTS DOLLARS (1 500 \$), tel que régie par le *Code municipal du Québec*.

Fait à Plessisville, ce 12^e jour de juin 2018

Rick Lavergne
Secrétaire-trésorier
MRC de L'Érable

J'atteste par la présente que l'identité des personnes visées a été vérifiée lors de la procédure par le soussigné, ce 6^e jour de juin 2018, au bureau de la MRC de L'Érable.

Rick Lavergne
Secrétaire-trésorier
MRC de L'Érable
1783, avenue St-Édouard
Plessisville (Québec) G6L 3S7